



6 avril 2023

(23-2447)

Page: 1/1

Comité de l'agriculture

Original: français

NOTIFICATION

La communication ci-après, datée du 29 mars 2023, est distribuée à la demande de la délégation du **Niger**. La notification concerne les engagements en matière de subventions à l'exportation (**tableau ES:1**) pour l'**Année Civile 2021**.

Le Niger notifie qu'il n'a accordé aucune subvention à l'exportation pour des produits agricoles pendant l'année civile 2021.¹

¹ Sur la base de la déclaration orale de ce Membre lors de la réunion du Comité de l'Agriculture des 27 et 28 mars 2023, conformément au processus convenu lors de la réunion du Comité de l'Agriculture des 21 et 22 novembre (voir le paragraphe 2.17 du document G/AG/R/104).